

Comité de projet

Projet agrivoltaïque du Posseck



23 avril 2025

Sommaire

1. Présentation des partenaires
2. Présentation du projet
3. Points d'attention et mesures envisagées
4. Concertations et planning

Présentation des partenaires



Partenaire agricole du projet



Agriculteur partenaire

GAEC Britscher

Grandes cultures

En agriculture biologique

SAU

120 ha en exploitation

Akuo Energy : Entrepreneurs par nature

Producteur et développeur français et indépendant **d'énergie renouvelable**

Indépendance

Éric Scotto & Patrice Lucas
ICG Infra*

Acteur intégré

Développement, Financement,
construction, gestion d'actifs,
exploitation & maintenance

Projets de territoires

Solutions de production décentralisée
d'énergie renouvelable

Multi-technologies



Éolien



Solaire



Stockage



1,8 GW

Électrique
(mars 2024)



120 MWh

Stockage
(mars 2024)



+450

Collaborateurs
(2023)

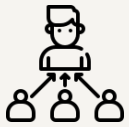
* ICG Infra est un fonds d'infrastructure d'ICG, l'un des leaders mondiaux des solutions de financement.

Bureau d'étude agricole interne

Spécialisé dans l'agrivoltaïsme depuis 2011



Elaborer un **projet agricole pertinent** en collaboration avec Akuo, les agriculteurs et le territoire



Être **réfèrent sur les questions agricoles** lors de l'instruction du dossier : Chambres d'Agricultures, DDT, conseils municipaux, réunions publiques...



Réaliser les **études préalables agricoles**



Suivre le projet agricole pendant **toute sa durée de vie**

14 experts agricoles

spécialisés dans l'agrivoltaïsme

16 avis CDPENAF favorables

Sur 10 départements dont 8 en grandes cultures

1ère centrale trackers et grandes cultures

Construite en France d'ici fin 2025

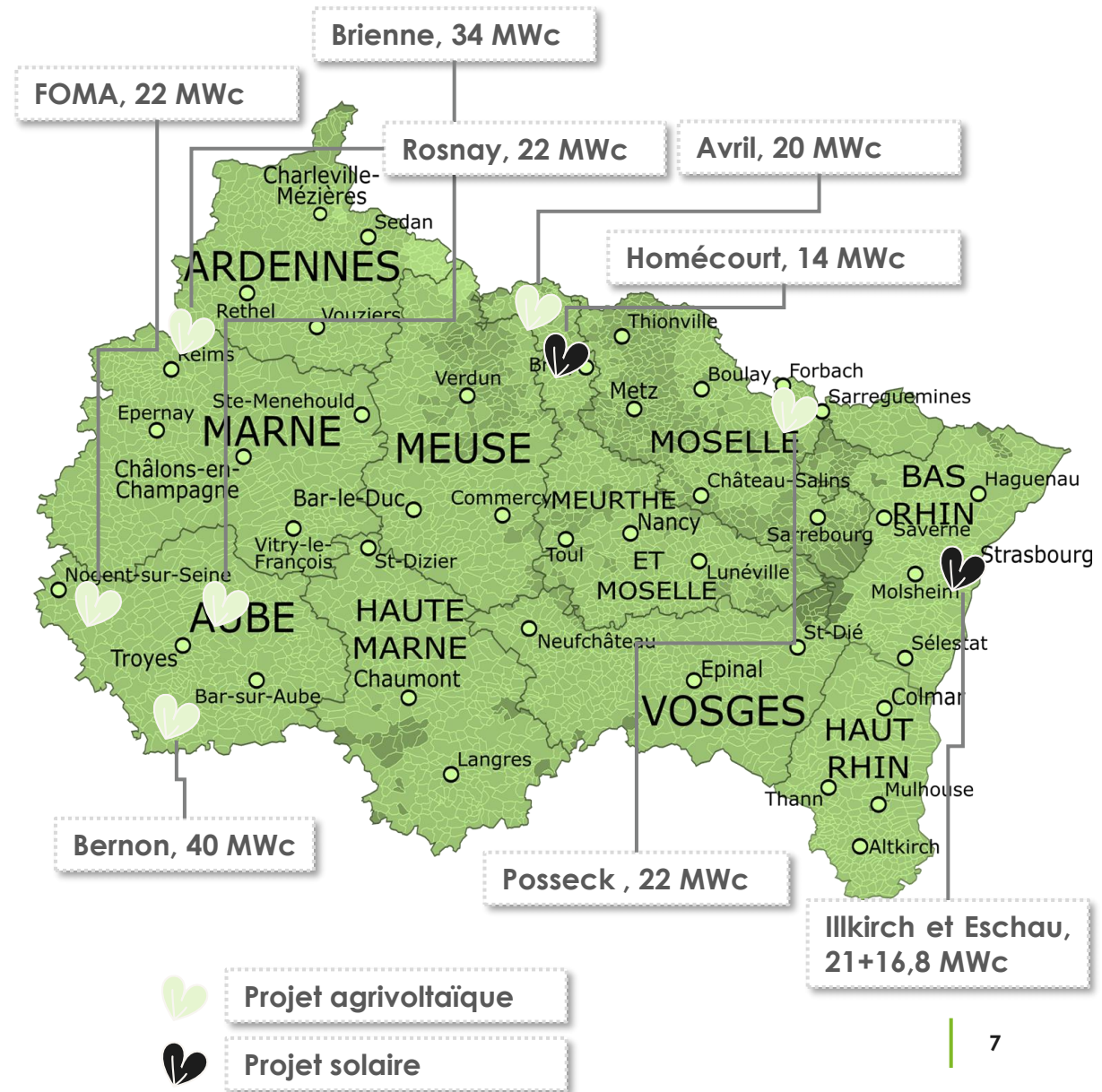
Présence dans le Grand-Est



Informations clés

- **6 projets** en développement agrivoltaïque
- **3 projets** en pré-construction
- Puissance en développement : **197 MWc**
- Nombres de foyers alimentés : **110 000**
- **3 permis de construire**

➔ **Connaissance fine des instances locales et soutiens politiques dans la région**



Objectifs de développement des énergies renouvelables



Objectifs nationaux



Objectifs locaux

Loi sur la transition énergétique

40% d'EnR d'ici 2030

PPE

101 à 113 GW d'EnR installée en 2028

SRADDET GE

100 % d'ENR d'ici 2050 (41 % d'ici 2030)

SRADDET GE

Préservation foncier agricole avec maintien grande culture

40 % de la production nationale d'énergie provient d'EnR d'ici 2030.

Dont **35 à 44 GW** provenant de solaire photovoltaïque (décomposé en **75% PV sol** et 25% PV bâtiments), par rapport à **20,1GW en 2021**

Soit une multiplication par 15 de la puissance photovoltaïque actuelle

Pas de destruction de la surface agricole

Présentation du projet



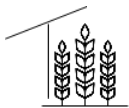
Projet agrivoltaïque du Posseck



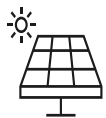
68 ha de surface d'étude / **33 ha** de surface clôturée



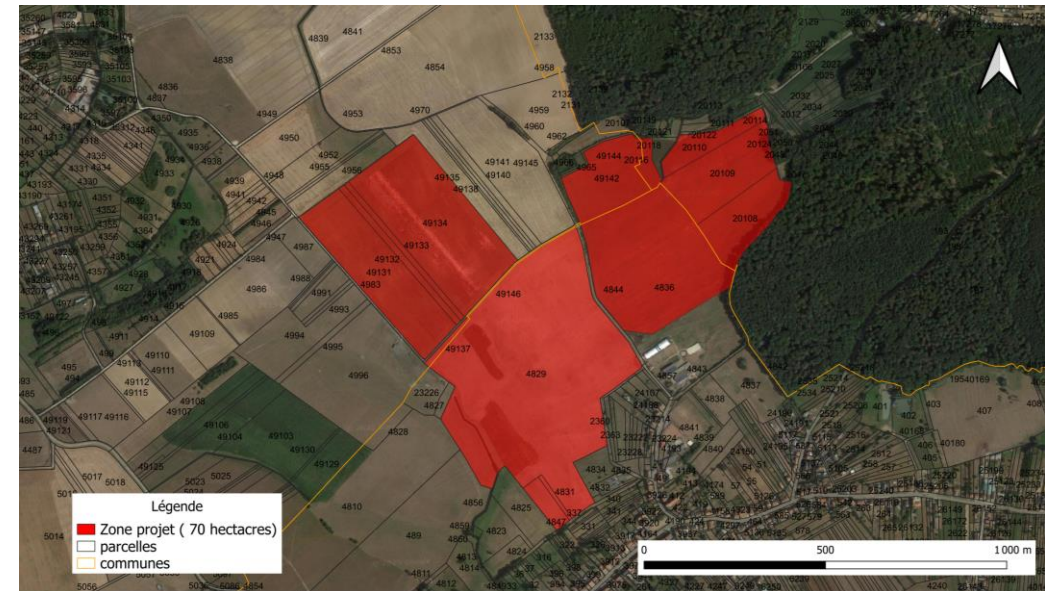
Production agricole : grandes cultures en bio



Technologie tracker adaptée au projet agricole



23 MWc de puissance installée



Choix du site



Environnement

- Aire d'étude dans aucune zone environnementale



Paysage

- Visibilité dégagée



Agricole

- Potentiel agricole des parcelles maintenu
- Exploitant porteur et moteur



Technique

- Raccordement à proximité du site
- Terrain plat

Volet agricole

Grandes cultures

Production de céréales et cultures prairiales en Agriculture Biologique

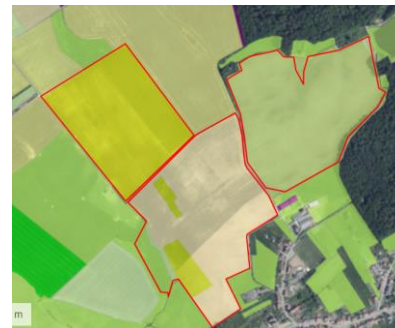
Maintien de la rotation (blé, triticale, trèfle...)
Avec **introduction du sorgho** (comme alternative au maïs)

Bandes végétales au plus proche des pieux

Maintien des rendements en moyenne sur la rotation
Baisse du stress hydrique grâce à l'ombrage

Cultures 2020

Tournesol, avoine, colza, mélange de légumineuses fourragères et de céréales



Cultures 2021

Maïs, tournesol, trèfle, mélange de légumineuses fourragères et de céréales



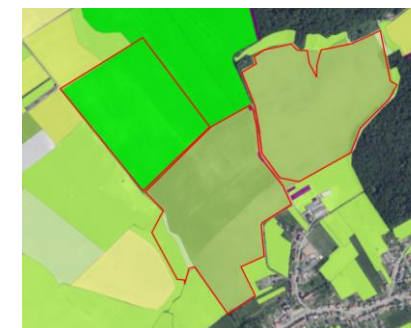
Cultures 2022

Maïs, mélange de légumineuses fourragères et de céréales, tournesol

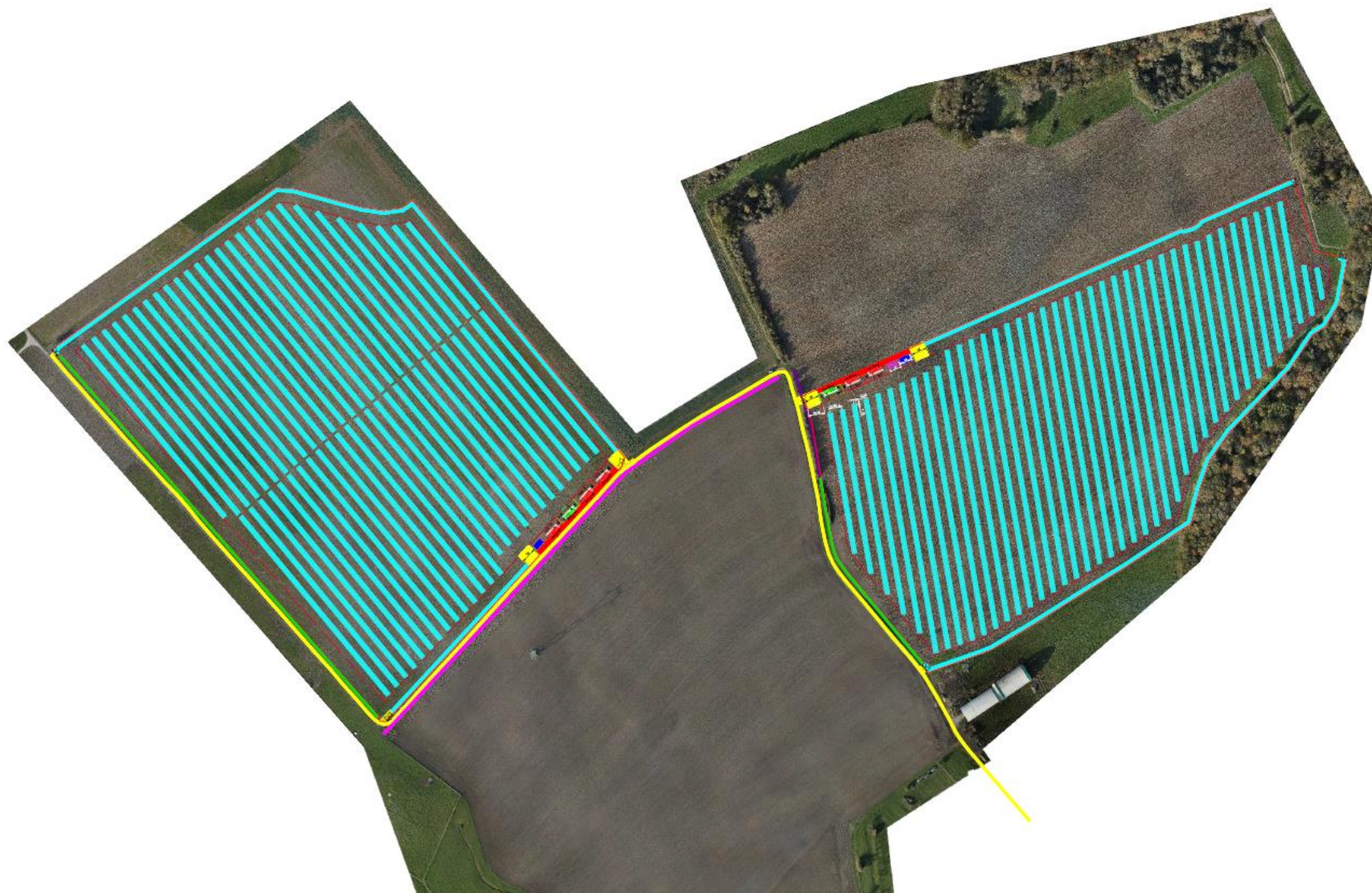


Cultures 2023

Maïs, mélange de légumineuses fourragères et graminées prairiales



Volet photovoltaïque : implantation



	Modules photovoltaïques
	Clôture
	Limite zone panneaux
	Pistes légères 4m
	Pistes lourdes 5 m
	Postes de livraison
	Postes de tranformation
	Local de stockage
	Portails
	Aires d'entrée
	Aires de retournement lourdes
	Pistes légères d'accès au site 3m
	Zones humides
	Citernes SDIS 60 m3
	Haie paysagère créées 2 m
	Haie arbustives créée (arbres)
	Haie existante maintenue

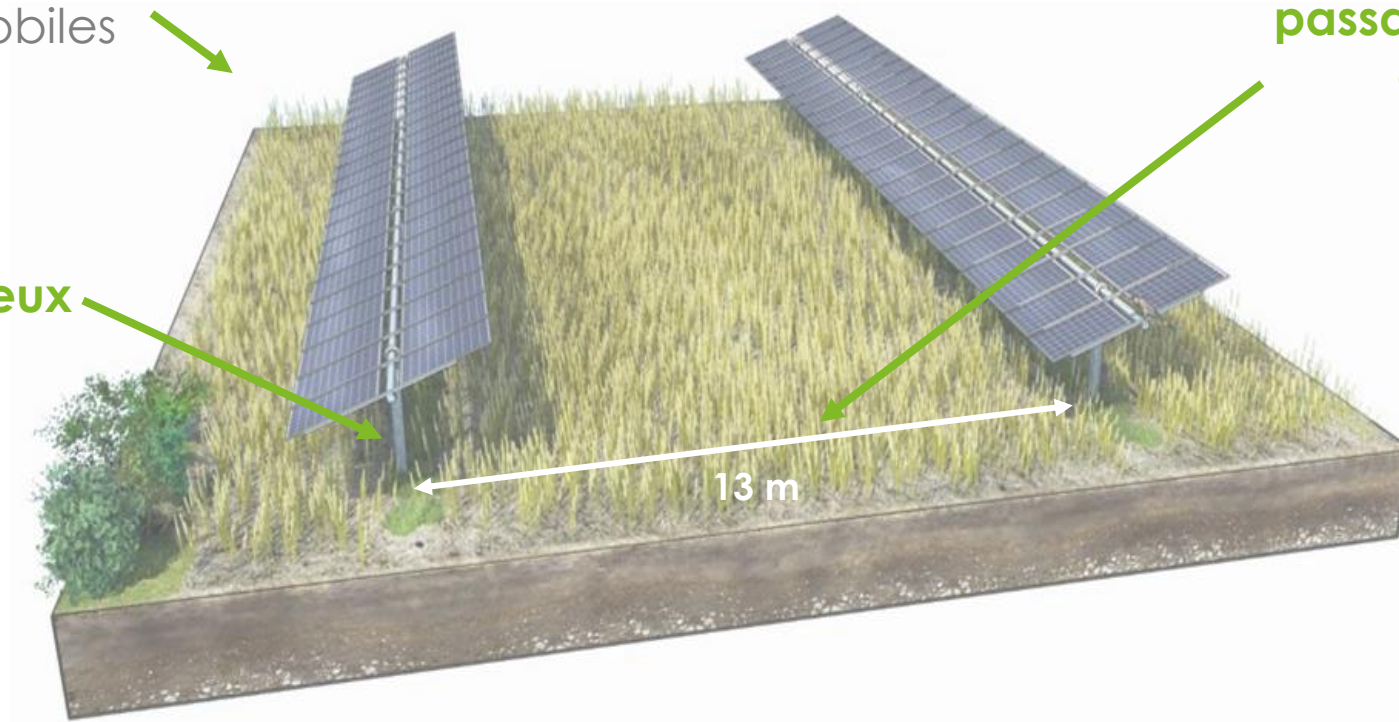
23 MWc sur 33,2 ha de surface clôturée

La technologie

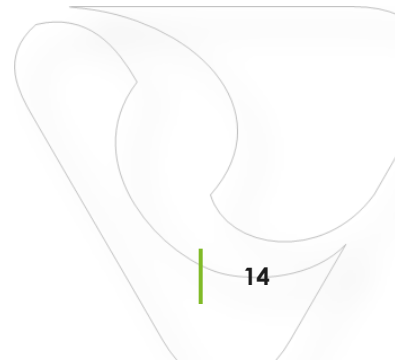
Technologie tracker
panneaux mobiles

Espacement et hauteur des
structures adaptés au
passage des engins
agricoles

Panneaux **monopieux**



Modélisation 3D du projet agrivoltaïque
Maintien de la SAU

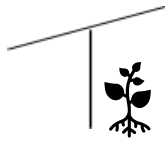


Enjeux de l'exploitation et réponses par le projet



Enjeux de l'exploitation

- ✓ Protéger l'exploitation face au changement climatique – sécheresses
- ✓ Diversifier l'exploitation
- ✓ Apporter un soutien au maintien de l'exploitation en agriculture biologique
- ✓ Sécuriser les revenus face à la variabilité des revenus agricoles



Intérêt du projet agrivoltaïque

Synergie agronomique

- Microclimat apporté par les structures PV
 - Design des structures adaptés
 - Suivi agronomique des parcelles

Synergie économique

- Enveloppe d'investissements agricoles
- Partage de la valeur : apport d'un complément de revenu
- Mise à disposition gratuite des parcelles

Conformité au décret d'application de la loi APER 2023

1. Apport des services suivants :



Adaptation au
changement
climatique



Protection contre
les aléas



Amélioration du
potentiel et de l'impact
agronomiques

2. Garantir la production agricole comme activité principale, une perte de SAU de 10% est tolérée

3. Maintien d'une production agricole significative, une perte de rendement de 10% est tolérée

4. Prise en charge du démantèlement

5. Maintien d'un revenu durable de l'exploitation

6. Taux de couverture maximal de 40%

7. Présence d'une zone témoin

Points d'attention et mesures envisagées



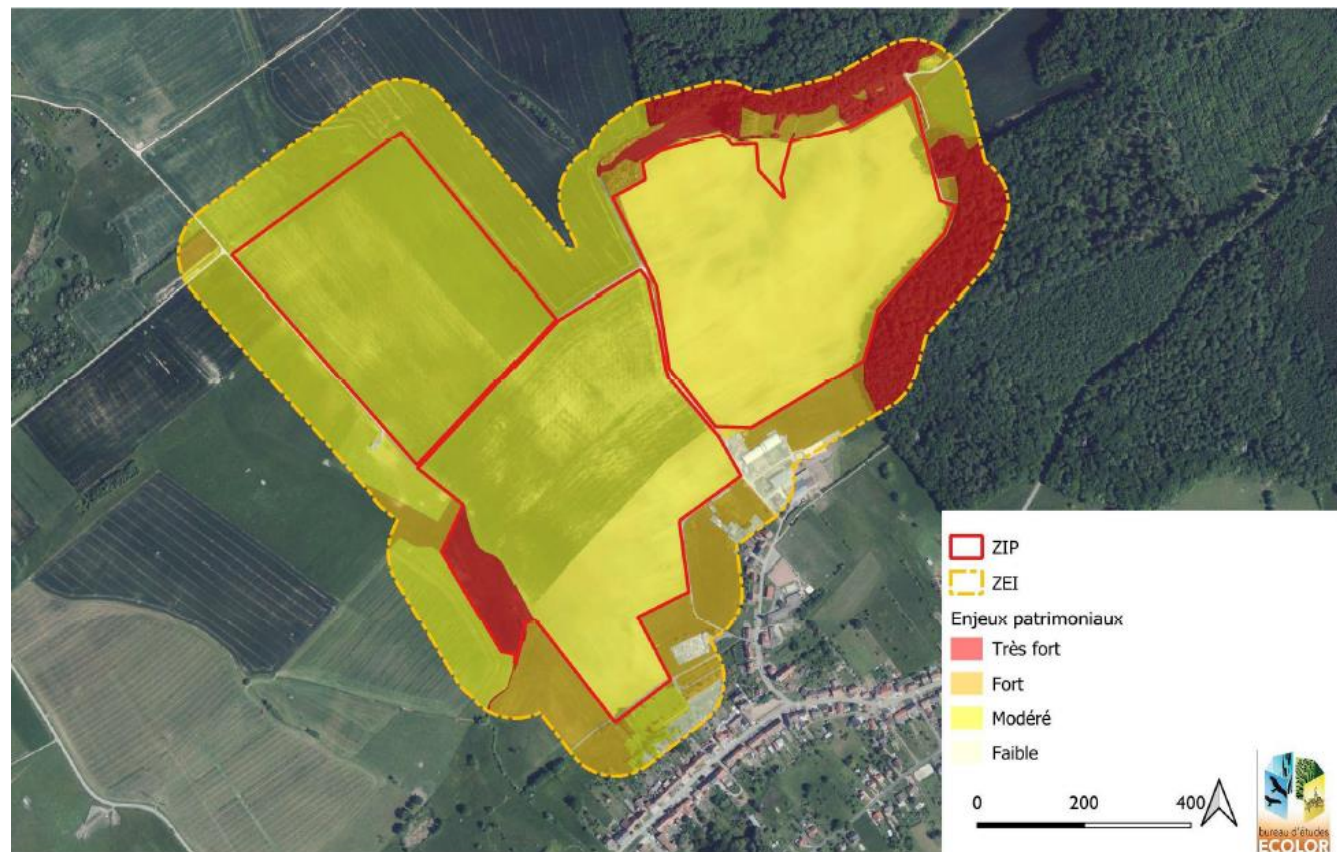
Volet environnemental

➔ Etude d'impact environnemental complète



→ **Evitement :**

- Zones à enjeux forts évitées (boisement)
- Espèces de flore protégées



→ **Réduction :**

en cours de finalisation avec le bureau d'étude

Volet paysager et covisibilité

- ➔ Réalisation d'un diagnostic paysager
- ✓ Enjeux moyen et aucun monument historique à proximité

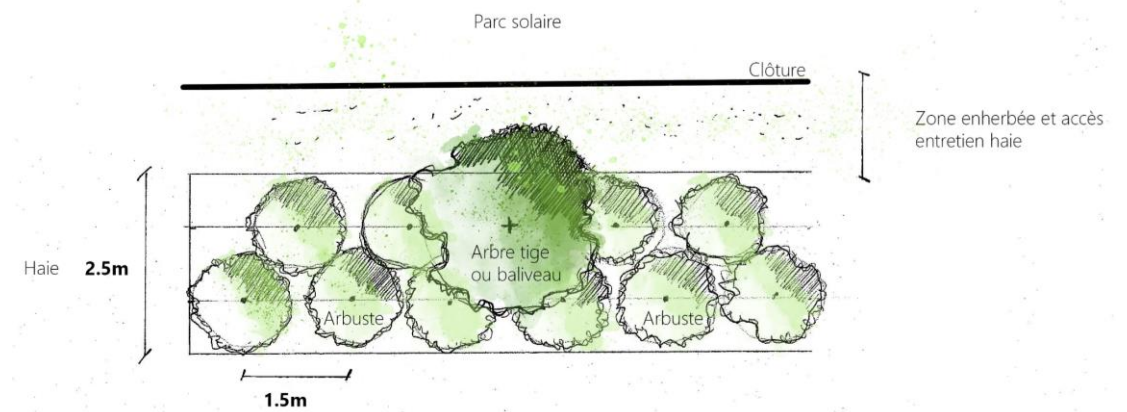


Volet paysager et covisibilité

➔ **Évitement** : évitement de la zone Sud la plus proche des habitations



➔ **Réduction** : plantation de haies arbustives sur 1000 m



Exemple d'intégration de haies arbustives

Volet urbanistique



Document
d'urbanisme



Zonage



Compatibilité

Hilsprich

- ✓ PLU en cours d'élaboration
- ✓ RNU compatible actuellement

✓ PADD
« Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole »

Saint-Jean Rohrbach

- ✓ PLU

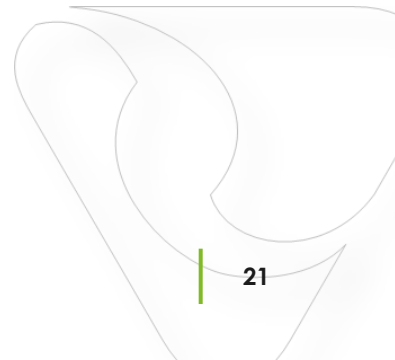
✓ PADD
« Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole »

Rémering-lès-Puttelange

- ✓ RNU

✓ PADD
« Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole »

Zone A



Volet raccordement

Poste de Puttelange – 2,7 km



Concertations et planning



Retombées locales

- Participation **aux objectifs régionaux et nationaux** de la production d'EnR
- Projet innovant, **synergie** agricole et économique



Production équivalente à 20 % de la consommation d'électricité de la **CC**



Adaptation au changement climatique



Sensibilisation éventuelle des Mosellans aux thématiques environnementales :

- **Visites collectives** et **scolaires**
- Création possible de **chemins pédagogiques** sur site



Possibilité de **financement participatif** au profit des locaux



Retombées de taxes locales : **pour la commune, la CC et le département** chaque année

Une année de concertation



25 mars 2024 :
rencontre avec
le **maire de**
Hilsprich et Saint-
Jean-Rohrbach



5 avril 2024 :
rencontre avec **la**
Chambre
d'Agriculture



10 décembre 2024
: présentation du
projet en **pôle EnR**



15 avril 2024 :
rencontre avec le
maire de
Rémering-lès-
Puttelange



19 novembre 2024 :
Rencontre avec la
communauté de
commune

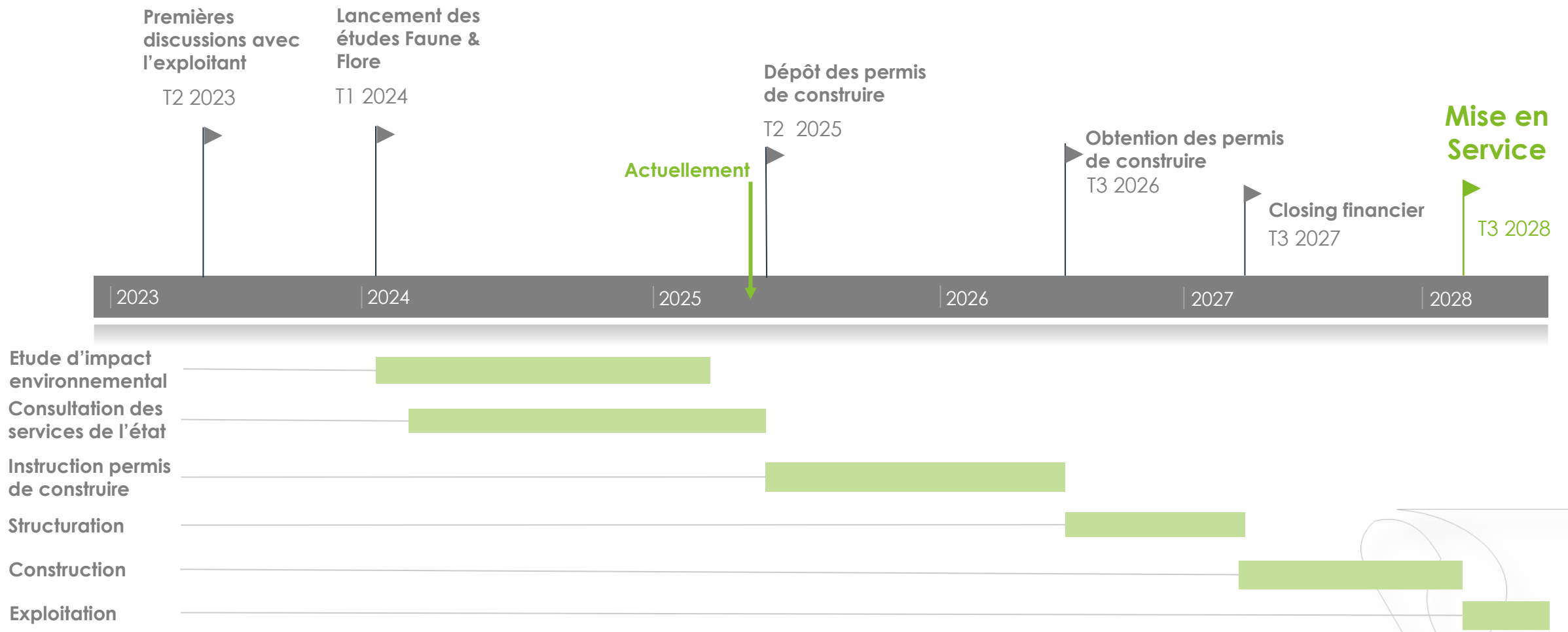


5 et 6 mars 2025 :
permanences
d'informations



+ **Rencontres régulières** avec l'exploitant pour **construire le projet agricole**

Planning prévisionnel



Echange et questions



in

